



AVIS D'ENQUÊTE DE CLASSEMENT

Le PRESIDENT DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 8 septembre 2022, à une enquête publique sur le classement de la rue du Docteur Gonin, à Cagnes-sur-Mer, dans le réseau des voies métropolitaines.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés :

Service droits des sols – 2 avenue de Grasse – 06800 CAGNES-SUR-MER

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés,

du 3 octobre 2022 au 21 octobre 2022 inclus

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

En outre, Monsieur Jean-Claude LENAL, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, recevra les observations du public, *adresse enquête* :

**le 10 octobre 2022, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
et le 21 octobre 2022, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit au commissaire enquêteur (*Service droits des sols – 2 avenue de Grasse – 06800 Cagnes-sur-Mer*), qui les joindra au registre.